

AFFAIRE N° 14/6. - Electrification rurale (programme 1972) - Approbation du dossier d'adjudication.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Direction Départementale de l'Agriculture vient de me transmettre le dossier d'adjudication relatif aux travaux d'électrification rurale (programme 1972).

Les travaux concerneront l'électrification des régions de MONTGAILLARD les HAUTS, la BRETAGNE, DOMENJOD, BOIS de NEFLES et seront financés de la façon suivante :

- subvention du MINISTERE de l'AGRICULTURE	3 500 000 Frs CFA
- emprunt catégorie B auprès de la C. R. C. A. M. R	10 000 000 Frs CFA
- participation communale	1 500 000 Frs CFA

	15 000 000 Frs CFA

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier technique ;
- de m'autoriser à lancer l'adjudication et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.